



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172107

VALABLE JUSQU'AU 19/04/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2015
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 07/09/2023
1 000

Raison sociale : OCELENA

20 RUE DE LA GRAVETTE
ZAC DE LA GRAVETTE
31150 GRATENTOUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 811924091

Téléphone : 05 61 35 66 26
Portable :

Fax :

Siret : 811 924 091 00036

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0085032

Site Internet : www.ocelena.com

E-mail : administration@ocelena.com

Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 22114425000

Responsabilité légale :
PECH ROMAIN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 22114425000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	18/03/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/03/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/03/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	20/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/06/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	15/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.